

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire
du Conseil général du 30 mars 2023 à 20h00
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

Ordre du jour :

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 14.12.2022

Mme Olga Mota fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	3	1
Conseil général	10	2 L. Bonnet/ L. Favre
Public	1	
Presse	0	
Administration	1	

Le procès-verbal du 14 décembre 2022 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

2. Démission et nomination au Conseil général

M. Thierry Vermot lit la lettre de démission de M. Christophe Montandon pour le 31.12.2022. Mlle Léonore Rosselet se présente pour le remplacement de M. Montandon, elle est étudiante à l'université de NE en sciences économiques. Elle est élue à l'unanimité.

3. Step, crédit supplémentaire d'investissement pour l'assainissement en cours

M. Valentin Robert présente le dossier pour cette demande. Etat actuel des travaux, à satisfaction avec les nouvelles installations, un dégraisseur sera installé à la fromagerie pour l'amélioration du système. Il reste l'assainissement de l'ancien bâtiment à finaliser cette année.

THV, pour le séparateur qui le prend en charge financièrement.

VR, ½ part chacun et 40 % de subvention sur la part communale, environ fr. 10'000.- au total, le débit ne doit pas être rapide.

Mme O. Mota lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Consultation pour l'adhésion au Parc naturel régional du Doubs (PRND)

Mme Muriel Jeanneret présente le dossier, groupe de travail mis en place depuis 2 ans pour l'intégration des 2 vallées, présentation ce soir pour savoir si la commune est favorable à cette adhésion. Le PRND est fait pour obtenir des subventions et fonds de toute la suisse, aide au développement et au tourisme doux. Information sur la nature, l'agriculture, pour le respect de ces valeurs, pas de restriction supplémentaire à mettre en place pour ce parc naturel, ce n'est pas plus restrictif, mais plutôt une collaboration avec l'OFEV. Exemple, aide au paiement pour la pose des portails pour les chemins équestres, etc. possibilité de développer des projets, sans mettre beaucoup d'argent, contribution communale annuelle de fr. 3.- par habitant.

Idée d'avoir votre avis pour la suite. Mise en place de mesures de communication, le respect des prés en été, économie durable.

Objectif, sensibilisation, éducation, label produits locaux pour les valoriser.

Le conseil communal doit donner son intention d'ici au 6 avril 2023, ensuite le projet sera soumis au Conseil général et en votation communale.

DJ, objet pour développer le tourisme, mais notre population est contre, il faut respecter ça. OM, difficile de revenir avec un sujet pour le tourisme.

JH, la votation communale ne doit pas être interprétée telle quelle. Je suis partagé, dubitatif, pas sûr qu'une adhésion apporte beaucoup à notre commune. L'avenir de la Brévine est pour les 50 prochaines années basé sur l'agriculture et il en est peu question. On doit s'allier aux autres.

PER, nous sommes loin du Doubs, selon un responsable des Planchettes le 80 % va pour l'administration et à la Ferrière demande pour un soutien pour les sentiers, pas obtenu d'aide. OFEV 45 %, on voit bien que c'est eux qui veulent tout diriger d'ici 2040, les forêts, aller sur l'Unesco, etc.

OB, retour sur le centre des Cerlatez, c'est de l'écologie bien développée, pas sûr que ce soit vraiment dans ce sens. Volonté, biodiversité, écologie, mais ça va un peu loin.

MJ, on prend note de votre point de vue et on y répondra négativement.

JH, difficile pour les gens qui se démènent au sein des groupes etc. La votation a fait du mal et on va relancer la commission du tourisme pour faire des choses sur la vallée.

ME, très frustrée de ne pas être mise plus à contribution typiquement pour les écoles ou rien ne bouge. Il faut que les choses changent et pouvoir amener des solutions.

MJ, pour l'école, il y aura du travail, trouver des solutions pour cette gestion entre les 3 communes, au niveau du prix des transports, etc. utilisation des collèges pour les rentabiliser. Gestion au niveau des collèges pour les différents cercles, etc. Une prochaine séance sera agendée. Solutions à trouver et projet à soumettre au Cercle scolaire pour validation.

5. Commissions, réorganisation et nominations pour les places vacantes

M. Th. Vermot, les commissions sont renommées, voir liste ci-jointe.

6. Informations des commissions

-

7. Information du Conseil communal

M. V. Robert

Pour le chemin des Barthélémys, les travaux ont repris le 27 mars, pour une durée d'un mois environ.

Chemins de l'Harmont et de la Bonne Fontaine, prises d'échantillons pour contrôler le HAP, l'ingénieur M. Pedretti va élaborer les dossiers, qui seront soumis aux AF. Présentation des projets avec une entreprise, élargissement du chemin de l'Harmont avec un dépôt de plans. Arrêts Lhand et entrées du village, étude par M. Pedretti qui proposera des projets mise en place cette année et travaux en 2024.

Jumelage sortie pour les 30 ans, les 21 et 22 octobre 2023 à Leynes avec une délégation des autorités communales.

M. M. Dubois

Eclairage public, le conseil communal a décidé de poursuivre l'extinction de minuit à 5h00, éclairage du collège à éteindre aussi la nuit.

Bornes recharges, on part sur l'idée d'avoir la possibilité de recharger sa voiture vers le parking derrière l'Hôtel-de-Ville, avec le Groupe E, il y a 3 possibilités. A suivre.

Mme M. Jeanneret

Appartements protégés, 90 % des retours des soumissions, 5,135 millions, crédit de fr, 200'000.- de la commune, travaux dès cette année et fin en 2025. Dossier à monter pour recherche de fonds durant cette année. Discussion avec les maitres d'état sur les devis. CG à convoquer rapidement. Mettre des conditions pour faire le maximum pour ne pas utiliser ce fonds.

8. Divers

ThV, parking des Taillères, commission pour revoir la chose, amélioration de l'affichage. MJ, idée de mettre l'application Camping-car Park, contact à prendre.

PER, commission d'agriculture, marais, un comité s'est formé au niveau des services agricoles, avec 2 agriculteurs, la CNAV et différents services, analyse avec la gestion des fumures comme actuellement et résultat au fur et à mesure.

ThV, ferme de M. M. Huguenin, comment gérer ce problème, mauvaise image pour le village ! Le conseil communal en prend note et il est signalé qu'il n'y a pas qu'à cet endroit que l'on retrouve ce problème d'encombrement.

Election communale est fixée au printemps 2024.

La séance est levée à 21h31

Le rapporteur :
M. Brandt



Le président :

Th. Vermot



La vice-secrétaire :

O. Mota



